

ADF, DISCOURS SOCIAUX ET PRATIQUES ANALYTIQUES

Luis Gastón Elduayen
Universitat de Granada

Chacun se travaille à défendre sa cause mais, jusques aux meilleurs, avec desguisement et mensonge (Montaigne).

NOUS SOMMES bien loin, dans le déferlement d'études de toutes sortes (documentaires, statistiques, structurales, narratologiques, etc.) de la conception d'une sorte de science universelle des discours (fondée sur l'histoire, la linguistique et de la mathématique), des rites d'une espèce de technophilie ou de technolâtrie effrénées, célébrant le compromis immédiat de l'analyse sémantique avec la linguistique et la logique. La croyance à l'efficacité optimale des méthodes scientifiques se réclamant des sciences naturelles, au sujet des études portant sur les diverses catégories des *discours sociaux*, s'est bien apaisée, voire équilibrée.

Dans notre réflexion, nous ne prétendons pas dégager la signification textuelle du corpus que nous avons choisi en insistant sur la scientificité d'une démarche différente et plus rigoureuse que d'autres. Il n'existe pas *a priori* de raison pour qu'une représentation graphico-statistique d'un texte donné soit plus conforme à réalité, parce que mathématique. Il n'est pas dans mon propos de vous retenir sur l'exposé ou la théorie de l'analyse, mais de vous inviter plutôt à la lecture d'un texte d'une grande signification historique et politique –*Le Songe du Vieil Pèlerin* de Philippe de Mézières!– pour des raisons qui me semblent, tout au

1. Ce texte singulier –B.N. 22542– constitue une véritable *summa* des connaissances les plus diverses concernant le XIV^e siècle –l'Occident et spécialement la France–, d'une valeur suprême non seulement esthétique et historique, mais aussi, et surtout, socio-politique et morale. Cette *Imago*

moins, probantes : et en premier lieu, il est bien plus raisonnable, dans le contexte qui est le nôtre, de nos occuper directement de l'analyse de cet ouvrage, de ses caractères discursifs –je pense à la dimension illocutive, aux stratégies énonciatives et pragmatiques, à son agencement lexical–, que de l'exercice de la méthode ; de confronter les données empiriques –sanctionnant les résultats des prémisses méthodologiques–, que de réexaminer, encore une fois, les théories de la procédure.

L'analyse du discours doit se conformer à ce qui est offert de manière immédiate par le texte –même si les propositions sous-jacentes sont coextensives à la *littéralité* des énoncés–, sans pour autant oublier que sa signification ultime, *hic et nunc*, va toujours dépendre de l'*interventionnisme* des co-énonciateurs² *primaires* et *secondaires*.

En d'autres mots, notre projet ne prétend aucunement ramener les pratiques d'analyse au filtre royal du cycle *scientiste*, ni essayer de re-découvrir des hypothèses de base qui conduisent, souvent, lorsqu'elles sont confrontées aux résultats empiriques, à des constatations du genre *phrase type* ou *énoncé recteur*. Toute formulation discursive –faite de variations et de reprises, d'ambiguïtés et de redondances– est traversée par le discours social. Mais, interroger la frontière entre textualité et socialité, travailler à la limite des sociétés et des textes, adhérer à la liberté critique et se soumettre à la contrainte sociale équivaut à poser le problème de la démarcation tracée entre l'œuvre littéraire et son dehors, ou du partage mouvant, inhérent à l'espace même du texte.

D'autre part, quand il s'agit d'une étude à forte composante sociologique, on doit, peut-être, se demander si les méthodes sociologiques sont à même de pouvoir fournir une réponse satisfaisante sur le plan de la rigueur méthodologique. Fermons, pour l'heure, la parenthèse de la procédure en souscrivant à l'affirmation de J.-Cl. Gardin (1974: 56) lorsqu'il affirme «aucune batterie de méthodes, si exactes soient-elles, ne garantit la valeur scientifique d'une étude des textes». Or, je préfère me concentrer sur la matière textuelle, conformée par des structures phrastiques stables, et provoquée par des circonstances irrévocables, mais tou-

Mundi du règne de Charles VI –dont la plus grande partie est consacrée à l'instruction du jeune roi dans les affaires de l'administration de «la chose publique» (57)–, pleine de sagesse, est une vaste allégorie qui prétend, de même que l'existence de son auteur, la réforme –avant la lettre– d'une chrétienté démoralisée et qui sombre dans des conflits armés sans fin. Philippe de Mézières critique et condamne les vices, les erreurs et les injustices là où ils se produisent –au cœur même de l'Église, à Rome–, là où l'on prend les décisions politiques. La vraie signification humaniste de l'ouvrage, en dehors de toute considération historique, est celle que le copiste du manuscrit déclare avoir été la finalité fondamentale de l'auteur : le *gnôthi seautón* socratique.

2. Cette vision de la question du sens textuel implique la définition de texte comme une entité observable créée par un sujet qui négocie sa présence dans l'univers de la parole moyennant des tactiques persuasives/rhétoriques déterminées. Ce que l'on prétend, c'est de retracer la voie de la construction du sens, à travers un réseau de rapports complexes –entre propositions, textes, circonstances discursives et *acteurs* de la parole– structurant des énoncés qui constituent autant d'interventions sur le monde, sur l'extralinguistique. Nous voudrions, de toute façon, éviter l'outrance de considérer la pratique argumentative comme un ensemble de mécanismes d'interaction publique, à l'exclusion des réalités relevant de l'ordre du langage, sans pour autant négliger les éléments d'interaction énonciateur/scripteur co-énonciateur/lecteur, pour reprendre l'idée d'A. Culioli.

jours ouverte aux effets de lecture, en dépit de son fort ancrage dans l'Histoire. Si la vision est bien fondée ou, par contre, justiciable d'une critique divergente, j'en appelle au jugement du lecteur éventuel.

L'ADF –en tant qu'ensemble de propositions théoriques et descriptives–, au-delà des doutes et des suspicions de certains linguistes et universitaires, nous offre les moyens adéquats d'une part à la radicale altérité traversant l'énonciation (réalité acquise depuis longtemps, bien qu'elle se soit transformée, à l'heure actuelle, en découverte d'un nouveau continent), et d'autre part à la nature des discours sociaux. Qui plus est, elle réaffirme l'incorruptible présence d'un niveau essentiel du politique –objet spécifique de notre lecture– souvent ignoré des acteurs ou relégué par les analystes : le niveau linguistique. Il y a un réel de la langue comme il existe un réel de la parole politique. C'est en constituant le factuel comme langagier que l'on peut fournir une lecture des formes discursives diverses, dans le cadre d'une hétérogénéité constitutive.

Logé dans des formulations *modalisées* ou *primaires*, le discours politique est susceptible d'une lecture sémiolinguistique selon les schèmes conceptuels de l'ADF (en ce sens que chaque analyse effective fait appel à un ensemble d'hypothèses méthodologiques et de procédure), même si cette parole engagée par définition et investie, par conséquent, d'une force illocutionnaire déterminante, constitue une sorte de genre discursif aux bordures extrêmement mouvantes. Ceci étant, quelle est notre ambition? Dans le brouillard des faits et des causalités, et loin d'un «idéal de pratique scientifique et d'appréhension totalisante» (Vincennes *indixit*), décrire les séquences textuelles d'un discours³ politique historique, en tant qu'ordonnement de traits formels associés à des effets de sens et définissant le dynamisme illocutif des énoncés. Et cela sans adhérer à l'idée partisane, parfois formulée, que l'invocation de la praxis équivaut à solliciter refuge dans des implicites idéologiques déterminés. La nature et la complexion du texte choisi démentent la délimitation de l'objet par la procédure.

S'il est vrai que la nature des relations humaines implique qu'il n'existe pas de discours qui, inséré dans un contexte social, ne soit *éloquent* –c'est-à-dire ne relève d'intentions et de processus persuasifs–, le discours politique, plus peut-être qu'un autre, revêt ce caractère entraînant/pragmatique qui détermine tout acte d'énonciation : «le langage» –signale M. Meyer (1982: 123, 137)– «est un *faire faire*» et «l'inférence se situe au niveau de l'énonciation». La parole politique a donc sa rhétorique⁴, ses rôles et sa propre dialectique⁵. Référent le sens d'un texte signifie donc l'envisager d'une perspective multiple permettant d'établir des connexions entre le discours et les faits de référence et de signaler la relation entre les «propositions», leur énonciateur et leurs destinataires.

Littérature historique–allégorique ou discours politique exemplaire, *Le Songe du Vieil Pèlerin* manifeste ses rapports étroits avec une topique, avec une rhétorique et

3. Ce terme étant à entendre et comme *référent* où l'on peut trouver les signes d'un savoir ou les traces des destinées, et comme *monument* –selon l'expression de M. Foucault (1969)–, objet singulier de langage, spécificité des circonstances historiques, et finalement, individualité d'une existence.

4. Rhétorique en ce sens «qu'est rhétorique dans un discours ce qui le rend persuasif par le fond et par la forme» (Reboul 1991: 109).

avec une doxologie communes aux controverses idéologiques de la fin du XIV^e siècle : le Grand Schisme d'Occident, l'adéquation de l'administration de Justice au système social, l'Astrologie judiciaire, la représentation politique des citoyens, la structure législative, etc. En toute logique, le texte fait partie des formes *doxologiques* –le scripteur se fait écho de l'opinion de la grande tradition politique et morale, qui de l'antiquité gréco-romaine jusqu'aux écrits de Nicole Oresme propose la qualité morale des gouvernants comme le fondement de la stabilité de l'État ; des formes *enthymématiques*⁶ –on y voit la construction d'un macro-syllogisme discursif immédiat entre l'objet : la situation politique et morale en Occident–(142), (101)– et surtout en France, «sont vendues aujourduy ou royaume de France les prévostez et offices de justice voire, à celui qui plus en donra» (135), le devoir du roi ou de la magistrature, «tenir en paix ses subgiez et les délivrer des rançons des advocaz» (86), et la finalité primordiale de toute action politique, «la chose publique» (57) et «le bien commun» (59) ; et finalement, des formes *dialectiques* en ce sens que l'on y assiste à l'émergence d'un discours antagoniste ou contre-discours, réel ou construit →Et combien que l'adverse partie die [...] A ce je respons» (107), «Car selon le dit d'aucuns» (101), «De laquelle demande et de la solucion dicelle les catholiques double oppinion tiennent» (75)–, qui se développe, fréquemment, sous forme d'entracte théâtral et s'insère dans la trame même de la proposition d'auteur. Ces coupures calculées de la linéarité narrative, sont, souvent, contrées par la voix qui fait autorité discursive, avec un langage caustique et avec une ironie hors du commun⁷.

L'instance énonciative génératrice, relayée par celle, immédiate, des figures allégoriques, poursuit, sans répit, une double stratégie : mettre en lumière le posé et le présupposé des propositions concrètes, et démanteler ou, en tout cas, circonvenir les principes de l'adversaire. Pour ce faire, toute une dramatisation inspirée du meilleur théâtre médiéval : Sur la scène rêvée par le Vieil Pèlerin et construite par le locuteur impersonnel, des acteurs de toutes origines deviennent des témoins responsables d'initiatives politiques et spirituelles ou bien des adversaires dialectiques. Entités individualisées, institutionnelles ou identifiées soit à un groupe social, soit à une détermination géographique : le roi, la monarchie, l'Église, les gouvernants, Paris ou Rome. Il en découle une complexité discursive⁸,

5. Dialectique vu que la finalité de la parole, lorsqu'elle se déploie dans les circonstances que sont celles du discours politique, n'est plus de construire des déductions logiquement correctes, mais de défendre une proposition pour des raisons «probantes, de la rendre probable, c'est-à-dire d'être acceptée comme vraisemblable» (Vignaux 1976: 7).

6. La structure enthymématique est souvent altérée, dans le discours dialectique/agonique, par des propositions qui s'y opposent –le contre-discours– qu'il s'agit de neutraliser ou, en tout cas, de circonvenir.

7. En s'adressant, par exemple, au «Dam Procureur» de Paris, «la chambrière» lui dit : «Vous ressemblez la vieille qui se ventoit des gros oeffz que la geline morte de sa grant mère ponnoit» (139) ; ou après la description magistrale de la figure symbolique de la «Vieille Supersticieuse» (et au sujet de l'engouement de ses contemporains pour l'astrologie), le narrateur d'ajouter qu'elle porte des lunettes «car pour ce qu'elle avoit tant regardé ces estoiles, elle avoit aussi comme perdu la veue» (186).

8. À signaler, entre autres, l'utilisation habituelle de formules déterminées par des performatifs, de segments fortement marqués par l'intensité affective, de figures dialogiques et de structures interlocutives : «Quel merveille! car son père lui avoit achapté à beaux deniers le nom et la couronne de la monarchie du monde selon la commune renommée du pays» (57). «Dame vieille Desespérée vous me demandez secours et ayde?» (61). «Te souvient il point du saint preudome appellé père de Mouron?»

qui transforme l'écriture emblématique de Mézières en une polyphonie dont la finalité immédiate s'avère être la séduction émotionnelle et idéologique. Fortement dramatisée et rigoureusement construite, elle prétend être le miroir du vrai⁹ –tout au moins du raisonnable¹⁰– et, en même temps, la formulation linguistique d'une praxis politique nécessaire et soumise au compromis indéfectible entre la morale et la science politique: «ladicte voye royalle et excellente» (107) :

Or entendez tous les francoys présens, grans, moyens et petis (126), Mauldictes soient, dist la royne, et saintement refusées, superflueuses richesses et honneurs mondains et oultrageux deliz par lesquels sont engendrez telz scismes et dampnées tant de brebiz (102).

L'homme politique –«grant maistre et licencié de science spéculative et spirituelle» (237)– qui se cache derrière le masque d'un narrateur anonyme(!) et qui interpelle les responsables du pouvoir¹¹, ses partisans ou ses détracteurs, les peuples de l'Europe Occidentale, alliés ou ennemis ; la connaissance qu'il a des affaires publiques ; sa situation personnelle dans la cité, bien que normalement médiante et implicite, au niveau textuel¹²; la signification historique de ses interlocuteurs ; finalement, la conjoncture politique et sociale du moment évoqué –«non tant seulement batailles foraines, mais sedicions» (176)¹³– sont autant d'éléments constitutifs de la situation rhétorico–persuasive.

(75). «Prenez garde par mon conseil, que vous ne soiez la verge du maistre de l'escole dont il chastie les enfants» (78). «Mais, dist la royne, aujourduy à ce faire, qui est cellui qui selon le proverbe pendra la clochette? Qui commencera à faire ce que dit est? Qui sera le premier?» (101). «Or m'entendez tous ensemble, semence d'orrible effusion de sang humain» (118). «Or venons, dist la Superticieuse Vieille, à la loy des payens qui furent seigneurs du monde. Que se dira de Pampelion regnant à Rome [...]» (189). «Or parlons par raison, dist la chambrière, faisant une question. Je demande [...]» (191). «Ne scez tu qu'il est escript en l'Evangile que plusieurs sont apellez et peu en sont esleuz» (370), etc.

9. Et à dire vérité, [...] (81), il se peut dire, et chacun le puet bien veoir (155). Ceste parole, dist la royne aux noirs sangliers et à leur chevalerie, affiert proprement à vostre tyrannie (119). La dicte loi ou decret, dit Hardiesse, n'est autre chose en substance que l'effect de justice distributive et commutative (142), etc.

10. Beau filz, jeune Moysse, dist la royne Spacience, se par la bonté de Dieu tu travailleras d'acquiescer les grans vertuz sustouchées de spayens romains et autres qui conquirent le monde par grant vertu et saigement et vertueusement gouvernerent, soies certains que ton gouvernement royal palira à Dieu et aux hommes et sera excellent (355), laquelle loy civile fondée sur le droit naturel et moral est bonne, juste et expédiente pour le gouvernement du monde (142). Et avoir justice desdiz officiers (289), les mérites et les fruiz de vraye justice morale (293).

11. À ce propos, il faut signaler que les Consistoires qui ont lieu, dans les palais apostoliques, à Rome, à Avignon ou à Gênes, constituent un modèle –sous forme allégorique– de critique acerbe et implacable, l'une des plus virulentes et sévères, à n'en pas douter, du Moyen Âge français.

12. Il y a, cependant, des passages où la figure de Mézières apparaît claire et nette. Le plus remarquable est, peut être, celui où l'auteur du *Songe* se souvient des confidences du jeune roi Charles VI chemin faisant vers la ville de Meulun.

13. Des historiens et des écrivains contemporains parlent d'une situation tragique, et présentent une vision des faits que le témoignage d'Eustache Deschamps ne fait que confirmer.

Temps de douleur et de tentation / Âge de pleur, d'envie et de tourment.

Temps de langueur et de damnation / Âge mineur, près du déclin.

14. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, identifient rhétorique et argumentation, comme le laisse, d'ai-

À vouloir intégrer dans un ensemble analytique tous ces éléments, on se heurte à des difficultés de nature historico-sociale ayant trait au *chronotope*, car comme signale fort à propos, Ch. Perelman (1958: 18), «toute argumentation vise à l'adhésion des esprits et, par le fait même, suppose l'existence d'un contact individuel»¹⁴. Sans adhérer entièrement à la conception d'un «processus argumentatif contourné», selon la formule d'Ascombe et de Ducrot¹⁵ (1983: 8), applicable au discours de Mézières, force est de constater que le diféré historique du *Songe* nous oblige à faire un détour analytique et à manifester notre préférence pour la proposition de G. Vignaux (1976: 215) : «Le projet global du discours est celui de l'engagement du sujet et d'un autrui dans une recherche commune» ; c'est-à-dire à ne point oublier que l'*acteur* ne prétend aucunement changer l'orientation sémantique de ses phrases, mais amener son public lecteur à des conclusions ouvertement avancées. Il s'agit, selon Grize (1990: 41), «d'offrir à celui sur lequel on veut agir des schèmes d'actions».

Les thèses avancées par Mézières et la progression et le retour des signifiants nous permettent d'inférer un système d'ordonnancement discursif autour des définitions qui réfèrent les circonstances ayant conduit à la rupture de la paix sociale et à la grande fracture politico-religieuse. Pour réduire le phénomène au minimum, dans la série infiniment ouverte, nous signalerons seulement : la morale politique (lexématisée par des termes comme «liberté, vérité, paix, sagesse, justice et équité, vray arquemie») ; la politique mensongère (conceptualisée par des items tels que «querelles, tyrannie, servitude, avarice, cruauté») ; la complicité de l'Église (91) et de la justice¹⁶ (90) (dont le paradigme serait «la grant avarice, subtil malice, ambition, orgueil et vilaine luxure» (57) ; et enfin, l'indifférence de la couronne et spécialement du Parlement, «qui par sa nature est la vie du royaume» (136). Ces dénominations conforment une trame lexicale et sémantique à travers laquelle le discours s'organise prospectivement et rétrospectivement, c'est-à-dire selon les exigences de la cohérence anaphorique et cataphorique. Les items lexicaux s'agglutinent autour de ces concepts recteurs –fondamentalement sous forme d'épithètes et d'expansions déterminatives–, en micro-systèmes binaires et trinaires, de préférence –semblables ou divergents– pour tresser une texture solide et

lleurs, supposer le titre de leur étude bien connue *La Nouvelle Rhétorique. Traité de l'argumentation*. Cela implique que tout ce que l'on considère généralement, rhétorique peut s'expliquer comme des formules d'argumentation.

15. Essai qui marque, en France, une phase significative de la nouvelle(?) réflexion linguistique, et dans lequel (nous simplifions de manière abusive, sans aucun doute), l'argumentation est conçue et présentée comme l'exposition d'un «énoncé E1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre (ou un ensemble d'autres) E2».

16. La critique, à l'intention des avocats qui gênent, interrompent et dénaturisent le travail de la Justice, est particulièrement virulente : «Et lesdiz advocaz souvent enfans de trespauvres hommes deviennent grans seigneurs par le moyen de la langue» (133). «Ceste seule France a formé la court des prélaz et le consistoire apostolique pour les grans pechiez noulveaux et vielx plus que nulle autre generation par la verge de la langue des advocaz et par longs proces sont tellement occupez et inutilement tormentez selon le dit de saint Bernard qu'il semble qu'ils soient aux dessudiz advocaz et capitez et ranconnez» (141).

17. Il va de soi que nous ne transcrivons que très partiellement des formations existantes dans les

récurrente où s'entrelacent des séries synonymiques ou dérivationnelles, des dissonances conceptuelles ou catégorielles, des conglomérats sémantiques divers¹⁷:

cruauté et forcenerie (74); orgueil, avarice et luxure (80); plains de colère et de sang (59); remplis de haine, d'ambicion et d'avarice (73); oultrageuse sureté ou faulsiſye, vaine gloire et supersticieuse vanité (85); géomancie, pyromancie et nigromancie, augures et sorceries (86); trahisons, crimes et mort (98); purification et rectification; santé et consolacion (104); tailles, gabelles, impositions, violence, pillerie (154);

prelaz, pasteurs/mercenaires, riches et gros/pauvreté, humilité, abstinence (102); boire et mangier, chanter et baler/francs serfz (128); vieux conseillers/opinions volages, jeunes hommes/pères et preudommes anciens (216); richesses, plaisirs/maladie, tribulacion (235); receveurs de gabelles et impositions et de tailles/pauvres laboureurs (197); justice/pauvres gens, plainte, requestes royales (289); etc.

Le système d'agencement lexical que l'on peut observer dans le détail énuméré doit nous faire reconnaître des associations qui se reproduisent non seulement dans la structure syntaxique immédiate, mais aussi dans la macro-structure¹⁸ interphrastique ; si *libres* ou *imposées* (en ce sens que le paradigmatique peut orienter le choix, par similitude phonique, morphologique, sémantique ou rythmique), si *spontanées* ou *prescrites* par la contrainte syntagmatique ou par la pré-détermination individuelle, la disjonctive nous semble ici sans conséquence. C'est ainsi que la parole politique, par des mouvements d'amplification ou de réduction se développe et va conformant son message tout au long des différentes séquences textuelles. Les unités lexicales, pour reprendre l'idée de R. Barthes (1972: 37), «opèrent à la façon des valences chimiques, dessinant une aire verbale pleine de connexions symétriques, d'étoiles et de nœuds».

Le discours politique se veut donc référentiel à l'intérieur même de son ordonnancement, mais il l'est nécessairement par rapport à l'extra-linguistique. L'homme politique qui s'adresse à ses alliés, qui signale et interpelle les ennemis de l'État, conscient du caractère immédiat de la représentation langagière, témoigne l'existence d'une relation différentielle et référentielle dans la signification globale des discours. Il existe, en conséquence, l'ambivalence d'une réalité qui est à la fois choix et contrainte, une connexion effective entre la disponibilité de la langue et l'univers historique, un lien enraciné entre la parole et les hommes. Nous parlons, évidemment, de la rhétorique des mots, de la transformation du symbole graphique en signe efficace. En ce sens, le *Songe* –en dépit de son exhubérante mise en scène et de sa riche ornementation scripturale– constitue un prototype de la subordination de la structure logique aux principes de la raison pratique.

textes. Leur nombre est tellement abondant qu'il serait démesuré d'en faire l'inventaire dans un travail de cette nature.

18. Précision à ne pas négliger, si l'on tient compte du fait que la rédaction du *Songe* s'est probablement prolongée de 1380, année dans laquelle Philippe de Mézières se retire de la vie active, jusqu'à 1389, où il finit d'écrire son ouvrage.

19. Elles sont très nombreuses les occurrences qui manifestent l'autoréférence discursive du Sujet

La finalité ouvertement persuasive du discours politique sous-tend les fonctions expressive et informative ; toutes deux se trouvent manifestement subordonnées aux valeurs rhétoriques –si l'on accepte le contenu que la *Rhetorica Nova* a assigné au terme : les informations établies par Mézières, vraies ou incertaines (192), son langage ferme, parfois agressif, et toujours formalisé par des impératifs de symbolisation allégorique constituent, à n'en pas douter, l'un des points forts de sa force de conviction. Si l'efficacité de la figure repose sur les homologues implicites qu'elle suggère et sur les échos sémantiques qu'elle tresse, celle de l'analogie se construit sur les amplifications et sur les déterminations de l'objet décrit. Les formules analogiques, dans lesquelles l'auteur cherche, surtout, l'efficacité argumentative, loin des complaisances imaginatives, –essayant, surtout, de mettre en rapport des situations, des notions, des acteurs, des prises de position historiques–, assument aussi le rôle d'indicateurs de passage entre l'avenir, formulé en termes de *désir*, et le présent réparable :

Et toutesfois par la dicte rousée le jardin de plusieurs n'en sera ja arrousé par leur grant deffaulte (370), comme feroit le chat s'il trouvoit le fromagier tout ouvert, de manger le fromage (321), Ce n'est qu'après avoir maistrisé les combinaisons les plus subtiles du jeu, qu'on réussit à mater son adversaire (145), Car ledit charriot est de beauté tresresplendissant, comme le soleil à midy (223), Au roy souverainement appartient estre debonnayre et ressembler au tressaint et tres vaillant roy David (221), Martin evesques de Pampelune qui respandist en meurs et en science comme ou ciel fait la lune (117), Beau fils, dist la royne, se par grace, tu atremperas bien à ton poovoir de cestui point viii la vielle, elle rendra un son qui sera mélodieux par telle manière que les estrangiers que tu auras honnorez [...] (298), etc.

Je ne voudrais pas finir ma réflexion sans évoquer, ne serait-ce que sous forme d'énumération brièvement commentée, d'autres axes fondamentaux du système persuasif du discours politique : le paradigme historique, l'interaction énonciateur–destinataire–lecteur hypothétique, et les modalités relationnelles. L'homme d'État Philippe de Mézières écrit au nom de sa connaissance des faits, «Je recorderay ce qui advint moy estant» (59), «C'est une merveille à ouyr sicomme il me fu conté pour moy» (56), «en presence corporelle de cestui vieil pèlerin» (77), et fait refléter, en même temps, la réalité présente sur le miroir d'un Âge d'Or perdu : «Les beaux temps qui sont appelez dorez» (277) ; la valeur argumentative de l'Histoire se confond ici avec celle de la durée unissant le récit événementiel et les représentations qui le font vivre. C'est pourquoi l'une des finalités de sa démarche discursive est de garantir la représentation de l'histoire vécue ou rapportée tout en référant la réalité qui provoque le texte –dégagés de l'Histoire, les événements ne le sont plus.

Aussi une partie de la stratégie persuasive s'appuie-t-elle sur l'inclusion de nombre d'*exempla* qui partant des temps héroïco-mythiques –et traversant l'histoire de l'humanité– arrivent jusqu'aux annales et chroniques de France : «Ainsi qu'il appert clerement par les chroniques anciennes des tems dorés de France» (169). Ces paradigmes historiques sont utilisés comme des preuves décisives, à l'intérieur d'une sorte de *scriptophilie* qui affirme, constamment, sa valeur prag-

matique et normative. La mémoire peut être amorcée par l'appât du désir, par le leurre de la distance ou de l'envie de prendre les aspirations légitimes du nécessaire pour des réalités. D'où l'extrême importance, la force symbolique du songe allégorique : on ne survit au dur soleil de l'Histoire que par le transfert de l'écriture.

La voie d'accès à l'univers référentiel –dans ce texte se caractérisant, surtout, par la modalité assertive et conative– est offerte de manière impérative par un énonciateur qui préfigure sa silhouette par l'utilisation itérative du syntagme *le vieil pèlerin*, et qui fournit, aussi, des indices fiables sur l'identification historique des responsables politiques. La marque d'auteur¹⁹ est, sans aucun doute, ce qui donne à son langage multiforme cohérence, unité et rigueur ; autrement dit, l'entité discursive qui articule l'espace polymorphe de la parole méziérienne et l'insère dans le monde des réalités. Il est certain, en revanche, qu'une présence auctorielle un peu trop déterminante peut produire –par un excès de signalement– un effet de canalisation excessive en réception et, partant, un retranchement allocutif. L'Histoire nous en dit largement. Il n'en reste pas moins que la parole politique se construit toujours en fonction d'une audience ou d'une lecture concrète.

Essentiellement persuasif et séducteur, le discours politique actualise et dévoile une partie des stratégies argumentatives par le marquage linguistique des éléments de relation : les *connecteurs*. En absence de la transcription ou de l'inventaire et le classement de ces unités, je ne renonce pas à en signaler leur diversité fonctionnelle (inductives, restrictives, déductives, réfutatives, implicatives, consécutives, résultatives ou conclusives, etc.) et leur emploi relativement fréquent. Une analyse détaillée et exhaustive des termes de relation aurait débordé, assurément, et la finalité de notre lecture et les limites de notre espace. Et pourtant, je ne voudrais pas fermer ce paragraphe sans indiquer à quel point ce texte qui se déploie –sur le palier sémantico-lexical– par l'inclusion de termes transférant l'objet du discours, est circonscrit –au niveau de la structure syntaxique– par l'agencement subordonnant introduit par les *embrayeurs*.

Dramaturgiques dans leur disposition externe, et apparemment monologiques à la surface narrative, les séquences du *Songe* sont, en fait, vitalement interpellatives et dialogiques. Je considère, à la suite de Bakhtine, que le principe *dialogique* –faisant de la relation à l'autre la base de tout phénomène discursif– est la condition *sine qua non* de la constitution de tout sujet énonciatif. Argumentatives et dialectiques, ses propositions configurent tout un réseau de rapports discursifs qui assurent la cohésion d'une trame conceptuelle dont la responsabilité est une affaire autant de l'énonciateur que du lecteur co-énonciateur. Comme dira un siècle et demi plus tard le Sieur de Montaigne, en pleine tourmente fratricide, et pre-

énonciateur dans le texte du *Songe*. Et multiples sont les formes que l'autoreprésentation énonciative prend sur la scène textuelle : des interventions directes sous forme de jugements, des commentaires, des précisions circonstanciées, des interpellations à l'égard du lecteur, où le JE/(NOUS) et son paradigme pronominal-possessif impose sa présence morphologique. Dans d'autres récurrences, les morphèmes de la première personne sont remplacés par d'autres segments pronominaux (ON, TOUS), et par toute une série de termes, parmi lesquels, *escripvain de ceste songe*, *escripvain de cestui voyage*, y muy especialmente *le vieil pèlerin*.

nant le pas sur les nouvelles conceptions linguistiques de la coopération discursive, «La parole est moytié à celui qui parle, moytié à celui qui l'escoute» (*Essais*, III, XIII). C'est ainsi que le narrateur et ses créatures de fiction s'adressent, de manière explicite ou implicite, à leurs interlocuteurs —en dit, en fait et escript» (222)—, les interpellent, les interrogent, et essayent, en définitive, de remuer leurs consciences et leurs volontés.

Disposer la stratégie discursive sur la dramatisation de l'Histoire, utiliser la figuration de l'adversaire comme des arguments, fonder la qualité du raisonnement sur l'autorité de la parole transcrite, prétendre à la véracité s'appuyant sur la propre déclaration, ce n'est pas conforme aux postulats de la logique naturelle. Mais les principes n'ont pas plus de certitude que les intuitions, et leur vérité n'a d'autre support que leur efficacité. Pas plus que le langage —rivé aux arcanes de l'analogie—, pas plus que l'art de rhétorique —axé sur les normes de la persuasion oratoire— le discours politique ne se rapporte au vrai, mais au crédible ; sa finalité primordiale n'est pas de donner connaissance, mais de compromettre l'autre, *via* la schématisation d'actions.

Dans la pratique langagière de Philippe de Mézières, écrire signifie théâtraliser l'opération d'implication sociale que la parole est en train d'effectuer. Car l'écrivain qui s'exprime dans le *Songe du Vieil Pèlerin* n'est pas un auteur qui vient seulement se faire entendre dans le vacarme du discours social, il est aussi un acteur politique de la société de son temps. «Le discours», signale M. Foucault (1971: 12), «n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer».

BIBLIOGRAPHIE

- ASCOMBRE, J.-C. et DUCROT, O. (1983): *L'Argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga.
 BARTHES, R. (1972): *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil.
 FOUCAULT, M. (1969): *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
 FOUCAULT, M. (1971): *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.
 GARDIN, J.-Cl. (1974): *Les analyses de discours*, Berne, Zéthos.
 GRIZE, J.-B. (1990): *Logique et Langage*, Genève, Ophrys.
 MEYER, M. (1982): *Logique, langage et argumentation*, Paris, Hachette.
 PERELMAN, C. ET OLBRECHTS-TYTECA, L. (1958): *Traité de l'Argumentation*, Paris, PUF.
 — (1988): *La Nouvelle Rhétorique. Traité de l'Argumentation*, Bruxelles, Université Press.
 REBOUL, O. (1991): «Peut-il y avoir une argumentation non rhétorique?», *L'Argumentation. Colloque de Cerisy*. Ed. A. Lempereur. Liège, Mardaga.
 VIGNAUX, G. (1976): *L'Argumentation. Essai d'une logique discursive*, Genève, Droz.